

Procès-verbal du Comité Syndical du 14 septembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le 14 septembre le Comité du Syndicat Mixte Loire et Goulaine (SMLG) dûment convoqué s'est réuni à dix-huit heures trente en session ordinaire à la Maison bleue à Haute-Goulaine sous la présidence de Monsieur Pierre BERTIN.

PRESENTS :

Basse-Goulaine	Mme METRO, Mr ZAOUI, Mme ROBIN (suppléante)
Divatte-sur-Loire	Mr COIGNET, Mme LERAY
Haute-Goulaine	Mme CHAPEAU, Mr CHARPENTIER
La Chapelle Heulin	Mr DE CHARRETTE
La Haye-Fouassière	Mme PARAGOT
Saint Julien de Concelles	Mr MARCHAIS

EXCUSES :

La Remaudière	Mme LAURENT, Mr CUSSONNEAU
Le Landreau	Mr BERTIN,
Le Loroux-Bottereau	Mr COUILLAUD, Mme HUBA
Vallet	Mr AUBRON, Mme CHARRIER, Mr COLAISSEAU (suppléant)

L'ensemble des délégués présents ont deux voix.

Etaient également présents :

- Mme LE ROY Laurence, Directrice du SMLG
- Mr THIERY-COLLET, Chargé de mission Contrat territorial Goulaine
- Mme MERLET, Comptable- accueil du public
- Mr BRICARD Philippe, Agent de marais

La Vice-Présidente, Mme CHAPEAU, en l'absence du Président, constate que le quorum n'est pas atteint pour permettre la tenue du Comité syndical.

Elle propose de reconvoquer les membres du Comité le 19 septembre 2017 à 11h.